

QUELQUES *LÆLAPS* NOUVEAUX (*ACARINA* ; *LÆLAPTIDÆ*)
DU MOYEN CONGO (AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE)

Par Roger TAUFFLIEB

L'étude systématique des *Lælaps* n'a pas encore, à notre connaissance, été entreprise dans les territoires français d'Afrique. Seize ou dix-sept espèces ont été recensées, jusqu'à maintenant, par Hirst, Berlèse, Tragardh, de Meillon et Lavoipierre, Zumpt, sur l'ensemble du territoire africain, dont deux dans la région méditerranéenne. Au cours de deux années passées au Moyen-Congo, nous avons pu récolter un grand nombre de *Lælaptidæ* sur différents Rongeurs capturés en majeure partie dans les environs immédiats de Brazzaville. Parmi ces Acariens, nous avons pu isoler 5 espèces nouvelles de *Lælaps* Koch, dont nous donnons ici la description (*).

Les mensurations, indispensables à l'étude correcte des *Lælaps*, comme de tous les Acariens en général, ont été faites à partir de repères constants et commodes. Nous ne donnons ni la longueur ni la largeur totales, trop variables suivant l'état de réplétion des individus, mais les dimensions de la plaque dorsale, la longueur prise sur la ligne médiane et la largeur maxima. Pour la plaque sternale, la longueur est mesurée sur la ligne médiane et la largeur, à son niveau le plus étroit. La plaque génito-ventrale est mesurée de la façon suivante : la longueur est prise sur la ligne médiane, depuis le niveau de l'insertion de la première paire de soies, la plus antérieure, jusqu'à l'extrémité postérieure. L'extrémité antérieure de cette plaque est en effet difficilement repérable avec exactitude, tandis que le niveau de la première paire de soies est facile à situer. La largeur est mesurée en deux endroits : à son niveau maximum et à la base au niveau de l'insertion de la première paire de soies. La plaque anale : la longueur est prise sur la ligne médiane, depuis

(*) Nous adressons à cette occasion tous nos remerciements au professeur F. Zumpt, du South African Institute for Medical Research, pour toutes les déterminations qu'il a bien voulu effectuer pour nous.

Nous devons remercier également M. Peters, du Laboratoire de Mammalogie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée dans la détermination des rongeurs.

l'extrémité antérieure jusqu'à l'insertion de la soie postérieure impaire. L'extrémité postérieure de cette plaque n'est, en effet, pas toujours nettement visible. La largeur mesurée est la plus grande largeur. Les plaques métapodales externes sont plus variables. Pour les espèces où elles nous ont paru assez constantes, nous donnons également leurs dimensions.

Pour toutes ces mensurations, le premier nombre indique toujours la dimension moyenne, les deux autres entre parenthèses indiquent le premier la dimension maxima et le deuxième la dimension minima observées sur la série d'exemplaires récoltés. Tous les *Lælaps* sont étudiés après montage entre lame et lamelle dans l'alcool polyvinyle, et non écrasés.

LÆLAPS ROUBAUDI n. sp. (Fig. 1)

Femelle : Plaque dorsale, longueur : 535 μ (560, 520) ; largeur : 350 μ (370, 335).

La plaque sternale est beaucoup plus large que longue. Son bord postérieur fortement concave lui donne un aspect caractéristique. Longueur : 71 μ (76, 68) ; largeur : 125 μ (131, 124). La plaque génito-ventrale modérément élargie porte les paires de soies usuelles, celles de la base sont situées sur le bord même de la plaque. Elle est largement séparée de la plaque anale. Longueur : 140 μ (150, 125) ; largeur maxima : 135 μ (140, 127) ; largeur à la base : 105 μ (110, 98).

La plaque anale est triangulaire. Les soies paires sont situées au-dessous de la limite inférieure de l'orifice anal. Longueur : 77 μ (80, 73) ; largeur : 93 μ (98, 85).

Les deux plaques métapodales externes sont en forme de demi-lune. Longueur : 27 μ ; largeur : 14 μ . Les deux plaques métapodales internes sont très réduites et situées entre les plaques métapodales externes et les coxæ IV.

Le stigma s'ouvre au niveau de la coxa IV et le péritrème se termine un peu au delà du milieu de la coxa I.

La coxa I porte une soie longue interne et un court spinule externe. La coxa II porte un spinule long et la coxa III un fort spinule plus court. La coxa IV porte une soie courte et fine.

La partie postérieure de l'opisthosoma est couverte de soies fines et peu denses disposées suivant le dessin.

Lælaps roubaudi n. sp., qui se rapproche de *Lælaps nuttalli* Hirst, s'en distingue facilement par la forme de sa plaque sternale.

Provenance : 11 femelles récoltées aux environs de Brazzaville (ferme de Gamaba) sur le rat hirsute des marais, *Dasymys incomtus* Sundevall, le 1-10-1952 et le 29-6-1953.

Cette espèce est dédiée au Professeur E. Roubaud, Professeur d'Entomologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris.

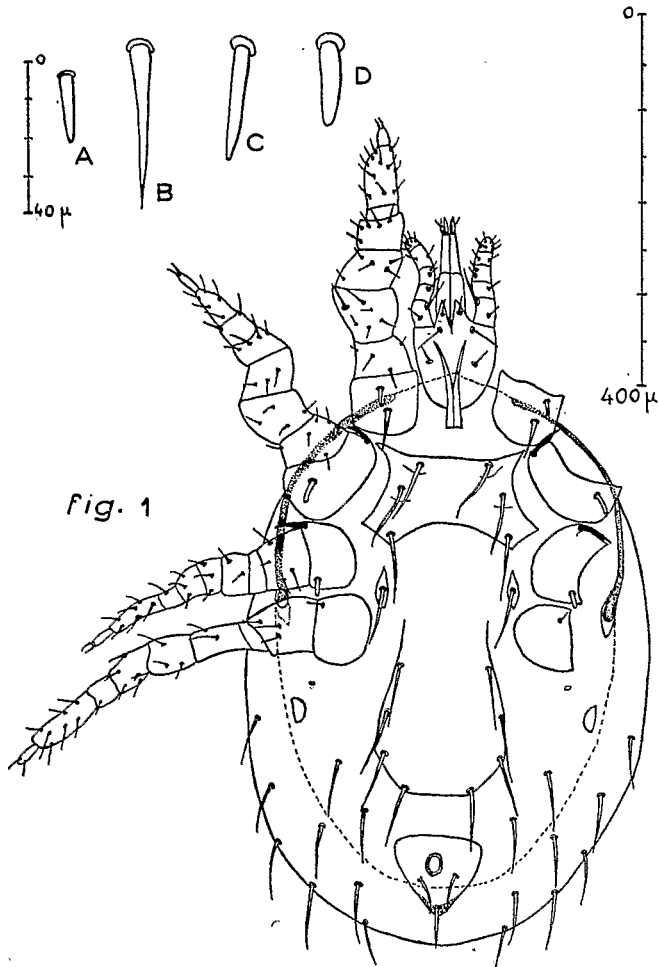


FIG. 1. — *Laelaps roubaudi* n. sp. A : spinule de la coxa I ; B : soie de la coxa I ; C : spinule de la coxa II ; D : spinule de la coxa III.

Holotype et 3 paratypes en dépôt au laboratoire d'Entomologie médicale de l'Institut Pasteur de Paris, 7 paratypes dans la collection privée de l'auteur.

LÆLAPS GRENIERI n. sp. (Fig. 2)

Femelle : Plaque dorsale : longueur : 500 μ (530, 480) ; largeur : 320 μ (330, 320).

La plaque sternale est à peine plus large que longue, son bord postérieur est rectiligne ou très légèrement concave. La première paire de

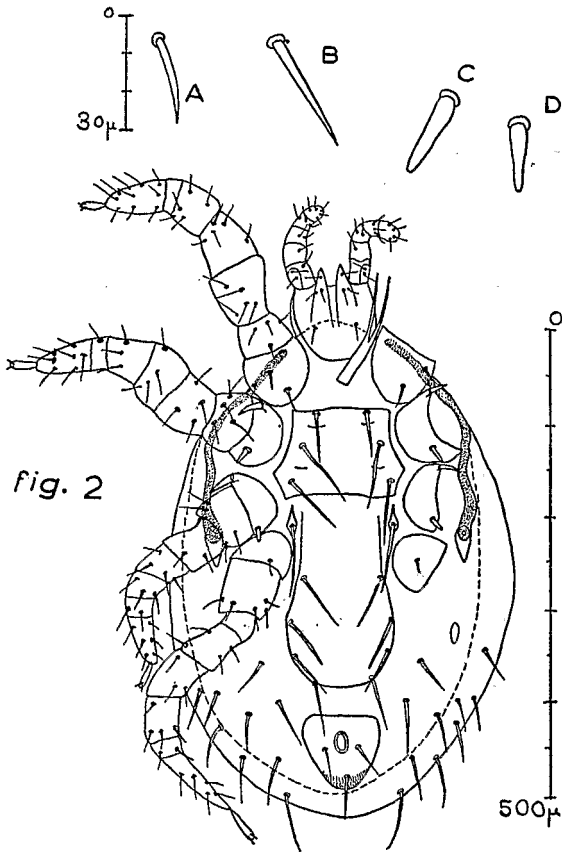


FIG. 2. — *Laelaps grenieri* n. sp. A, B : soies de la coxa I ;
C : spinule de la coxa II ; D : spinule de la coxa III.

soies qu'elle porte est contiguë au bord antérieur. La deuxième est placée à l'intérieur des bords latéraux. Longueur : 91 μ (95, 97) ; largeur : 115 μ (120, 112).

Les plaques endopodales sont allongées en losange et effilées à leurs deux extrémités. Elles portent chacune une très longue soie.

La plaque génito-ventrale est peu élargie et régulièrement arrondie

à sa partie postérieure. Longueur : 125 μ (134, 120) ; largeur maxima : 120 μ (125, 118) ; largeur à la base : 94 μ (98, 91).

Les plaques métapodales externes sont ovales et petites ; les plaques métapodales internes ne sont pas apparentes.

La plaque anale, largement séparée de la plaque génito-ventrale, est triangulaire suivant la forme habituelle. Les deux soies paires sont placées au-dessus de la limite inférieure de l'orifice anal. Longueur : 73 μ (77, 68) ; largeur : 90 μ (92, 84). L'orifice stigmatique s'ouvre entre la coxa III et la coxa IV ; le pérित्रème atteint presque le bord antérieur de la coxa I. La coxa I porte deux soies, la soie courte externe mesure environ 22 μ et la soie longue interne 35 μ . Les coxas II et III portent chacune une spinule fort, celui de la 2^e coxa étant légèrement plus long (24 μ) que celui de la 3^e (20 μ). La coxa IV porte une simple soie.

La partie postérieure de l'opisthosoma est couverte d'une vingtaine de soies.

Cette petite espèce est assez voisine de *Laelaps longiventris* de Meillon et Lavoipierre, de *L. simillimus* Zumpt et de *L. transvaalensis* Zumpt. Elle se différencie cependant assez facilement de la première espèce par la disposition des soies de la plaque sternale et par le large espace séparant la plaque génito-ventrale de la plaque anale ; elle se distingue aussi des deux autres espèces par la présence de spinules sur les coxæ II et III et par l'aspect des plaques endopodales.

Provenance : 7 femelles récoltées aux environs de Brazzaville (ferme de Gamaba, ferme du Service de l'Élevage, parc du Zoo), dont 6 sur le rat rayé, *Lemniscomys striatus* L., le 18 et le 24 septembre 1952 et le 18 novembre 1952 ; et 1 sur une souris sauvage, *Leggada musculoides* Temminck, le 15 décembre 1952.

Holotype et 3 paratypes en dépôt au laboratoire d'Entomologie médicale de l'Institut Pasteur de Paris, et 3 paratypes dans la collection privée de l'auteur.

Cette espèce est dédiée au Docteur P. Grenier, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Paris.

LÆLAPS LAVOIPIERREI n. sp. (Fig. 3)

Femelle : Taille sensiblement égale à celle de *Laelaps grenieri* n. sp. Plaque dorsale : 520 μ (525, 520) de long sur 320 μ (320, 320) de large.

Plaque sternale beaucoup plus large que longue ; longueur : 88 μ (91, 86) ; largeur : 114 μ (112, 116). Son bord antérieur est sinueux et son bord postérieur nettement concave. Elle porte les soies et les pores habituels.

Les plaques endopodales portent chacune une soie courte. Elles sont ovales avec leurs extrémités effilées.

La plaque génito-ventrale, dont les bords latéraux sont, à leur portion antérieure, rectilignes et presque parallèles, s'élargit brusquement dans sa partie postérieure. Son bord postérieur est droit. Longueur : 129 μ (131, 125) ; largeur à la base : 84 μ (85, 82) ; largeur maxima : 124 μ (125, 123).

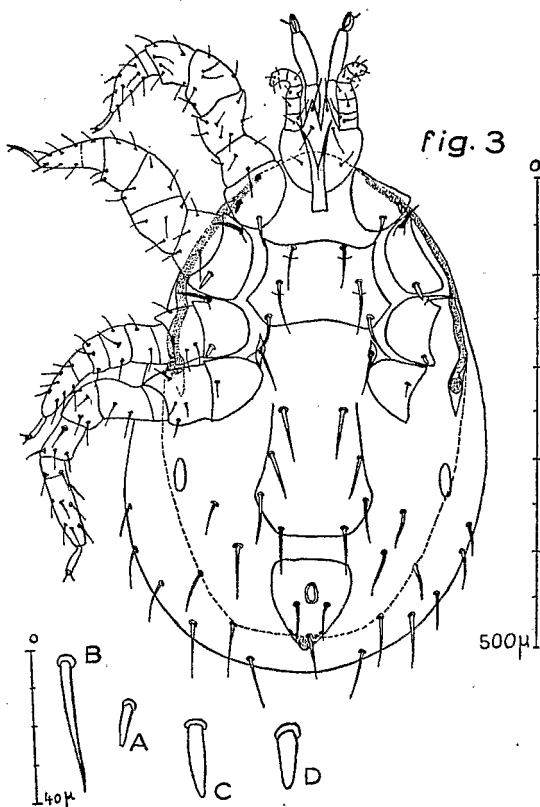


FIG. 3. — *Laelaps lavoipierrei* n. sp. A : spinule de la coxa I ; B : soie de la coxa I ; C : spinule de la coxa II ; D : spinule de la coxa III.

Les plaques métapodales externes sont grandes, en forme d'ovale régulier. Longueur : 35 μ ; largeur : 10 μ . Les plaques métapodales internes sont inapparentes.

Plaque anale triangulaire, longueur : 89 μ (90, 88) ; largeur : 94 μ (96, 92). Les soies paires sont au niveau ou un peu au-dessus de la limite inférieure de l'orifice anal.

L'orifice stigmatique s'ouvre au niveau de la 4^e coxa et le péritrème se termine au delà du milieu de la 1^{re} coxa.

La coxa I porte un très court spinule externe (12μ) et une très longue soie interne (35μ). Les coxas II et III portent chacune un fort spinule court, de 20μ pour la 2^e coxa et de 15μ pour la 3^e. La coxa IV porte une soie fine.

Cette espèce est assez proche de *Laelaps nuttalli* Hirst. Elle se distingue cependant facilement des nombreux exemplaires de cette dernière espèce que nous avons récoltés, par l'aspect de sa plaque génito-ventrale beaucoup moins élargie, par ses plaques métapodales plus grandes et par son tube péritrémal nettement plus long. *Laelaps lavoipierrei* n. sp. se différencie également de *L. liberiensis* Hirst, notamment par les dimensions de sa plaque sternale.

Provenance : 3 exemplaires femelles récoltés le 17 octobre 1952 aux environs de Brazzaville (parc du Zoo) sur le rat *Lophuromys sikapusi* Temminck.

Holotype et 1 paratype en dépôt au laboratoire d'Entomologie médicale de l'Institut Pasteur de Paris, et un paratype dans la collection privée de l'auteur.

Cette espèce est dédiée au Docteur M. Lavoipierre, Lecturer of Medical Entomology, School of Tropical Medicine of Liverpool.

LÆLAPS LAVIERI n. sp. (Fig. 4)

Femelle : Plaque dorsale, longueur : 630μ (640, 620) ; largeur : 440μ (460, 430).

Plaque sternale très grande, plus large que longue. Bord antérieur rectiligne, bord postérieur légèrement sinueux. Elle porte les soies et les pores habituels. Longueur : 123μ (124, 120) ; largeur : 151μ (155, 146).

Les plaques endopodales sont en forme de losange et portent chacune une longue soie.

La plaque génito-ventrale est très élargie dans son tiers postérieur. Elle forme au niveau de la 4^e paire de soies un angle très accusé ; son bord postérieur est légèrement sinueux, il est proche du bord antérieur de la plaque anale. Longueur : 175μ (180, 173) ; largeur maxima : 167μ (170, 166) ; largeur à la base : 109μ (112, 105).

Les plaques métapodales externes, très apparentes, sont en forme de demi-lune. Les plaques métapodales internes ne sont pas visibles.

Plaque anale triangulaire. Longueur : 103μ (106, 98) ; largeur : 116μ (123, 112). Les soies paires au niveau ou un peu au-dessous de la limite inférieure de l'orifice anal.

Le stigma s'ouvre au niveau de la coxa IV ; le péritrème se termine dans la moitié postérieure de la coxa I.

La coxa I porte deux soies, la plus courte, externe, mesure 27μ , la

plus longue, interne, 45 μ . La coxa II porte un fort spinule de 34 μ et la coxa III un spinule un peu plus court de 27 μ . La coxa IV porte une soie. Cette espèce se différencie facilement des autres espèces africaines

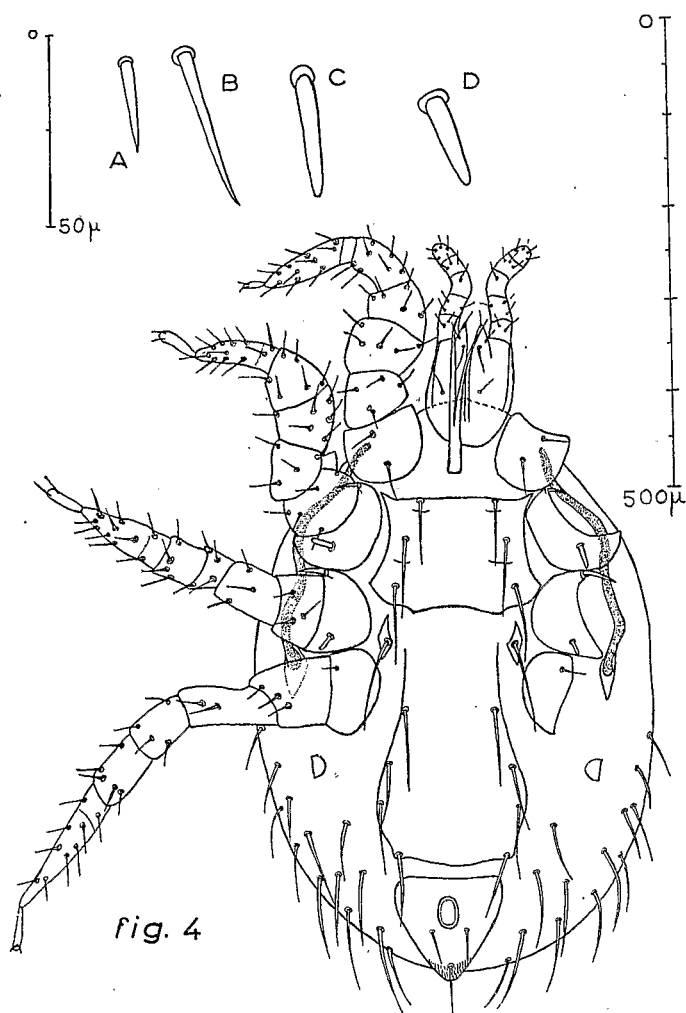


Fig. 4. — *Laelaps lavieri* n. sp. A, B : soies de la coxa I ; C : spinule de la coxa II ; D : spinule de la coxa III.

connues ; de *Laelaps oraniensis* Hirst par les deux soies sur la coxa I, la plaque génito-ventrale et la plaque anale ; des autres espèces caractérisées par les deux soies sur la coxa I (*L. longiventris* de Meillon et Lavoipierre, *L. simillimus* Zumpt et *L. transvaalensis*

Zumpt) par les dimensions de la plaque sternale beaucoup plus grandes, les spinules sur les coxæ II et III, la position des soies anales et des soies sternales.

Provenance : 4 exemplaires femelles récoltées le 15 décembre 1952 dans les environs de Brazzaville (parc du Zoo) sur une souris sauvage, *Leggada musculoïdes* Temminck.

Holotype et deux paratypes en dépôt au laboratoire d'Entomologie médicale de l'Institut Pasteur de Paris et un paratype dans la collection de l'auteur.

Espèce dédiée au Professeur Lavier, Professeur de Médecine tropicale à la Faculté de Médecine de Paris.

LÆLAPS THAMNOMYS n. sp. (Fig. 5)

Femelle : La plaque dorsale de cette grande espèce mesure en longueur 650 μ (670, 640) et en largeur 420 μ (430, 420).

La plaque sternale est de dimensions plus réduites que celle de l'espèce précédente. Longueur : 120 μ (130, 113) ; largeur : 131 μ (138, 128). Son bord antérieur est légèrement convexe et ses bords latéraux très incurvés. Elle porte trois paires de soies longues.

Les plaques endopodales ont une forme caractéristique, très allongées et effilées vers leur extrémité antérieure. Elles portent une soie modérément longue.

La plaque génito-ventrale est très élargie dans sa moitié postérieure. Ses côtés sont très incurvés et son bord postérieur presque droit. Longueur : 150 μ (160, 140) ; largeur maxima : 156 μ (160, 140) ; largeur à la base : 104 μ (112, 98).

Les plaques métapodales externes sont ovales, peu allongées. Les plaques métapodales internes sont visibles, petites et proches des plaques métapodales externes. Une deuxième paire de plaques métapodales internes est nettement distincte de chaque côté de la plaque génito-ventrale au niveau de la deuxième paire de soies.

La plaque anale est largement séparée de la plaque génito-ventrale. Elle est triangulaire, aux angles très arrondis. Longueur : 97 μ (100, 95) ; largeur : 108 μ (112, 105). Les soies paires s'insèrent au-dessus de la limite inférieure de l'orifice anal. Le stigma s'ouvre entre la 3^e et la 4^e coxa, et le péritrème se termine dans la moitié postérieure de la coxa I.

La coxa I porte deux soies fines, l'externe d'environ 34 μ et la plus longue de 45 μ . La coxa II porte un long spinule assez grêle, d'environ 42 μ . La coxa III a un spinule beaucoup plus court, qui ne dépasse pas 25 μ . La coxa IV porte une soie courte. La partie postérieure de l'opisthosoma présente une pilosité relativement dense de 15 à 20 soies fines de chaque côté.

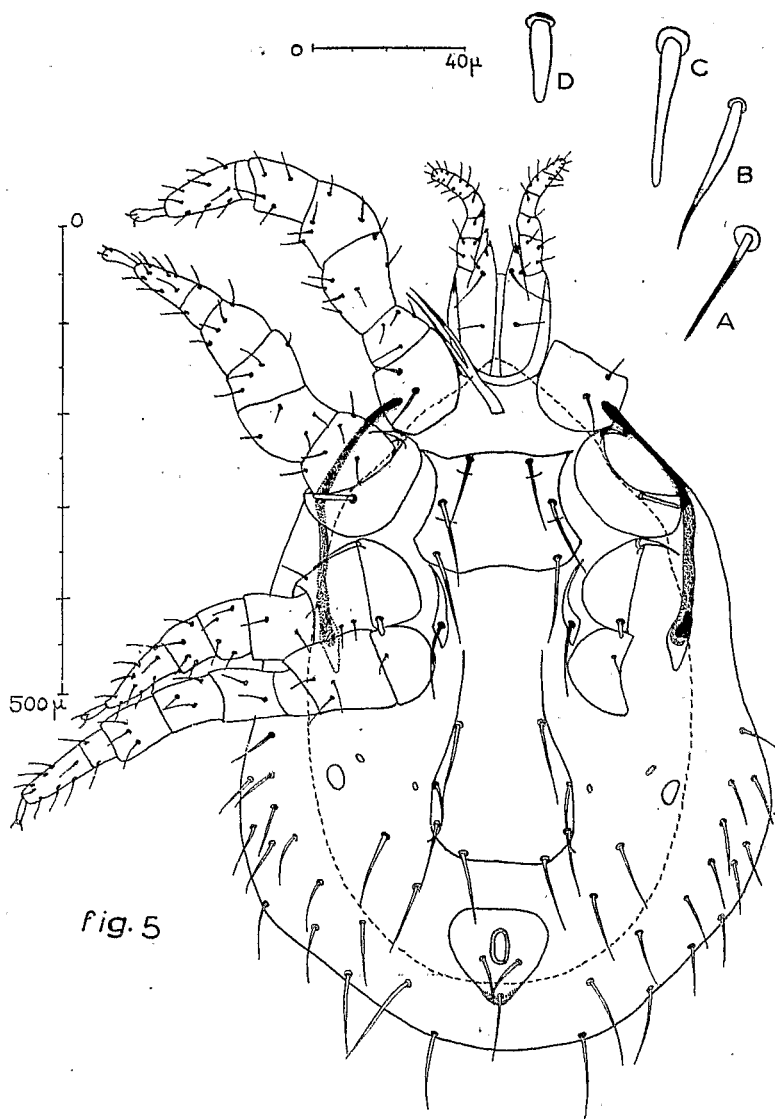


Fig. 5. — *Laelaps thamnomys* n. sp. A, B : soies de la coxa I ;
C : spinule de la coxa II ; D : spinule de la coxa III.

Laelaps thamnomys n. sp. se différencie facilement des espèces les plus voisines par sa taille beaucoup plus grande, les plaques endopodales et les spinules des coxæ II et III.

Provenance : 6 exemplaires femelles récoltés sur *Thamnomys*

rutilans Peters dans le parc du Zoo de Brazzaville, le 10 février 1953.

Holotype et 2 paratypes en dépôt au laboratoire d'Entomologie médicale de l'Institut Pasteur de Paris, 3 paratypes dans la collection personnelle de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

- HIRST (S.). — On some new Acarina parasites of Rats. *Bull. Ent. Res.*, 6, 1915, 183-190.
- Description of new Acari, mainly parasitic on Rodents. *Proc. Zool. Soc. London*, 4, 1925, 49-69.
- MEILLON (B. DE) et LAVOPIERRE (M.). — New records and species of biting Insects from the Ethiopian region. *Journ. Ent. Soc. S. Afr.*, 7, 1944, 38-67.
- ZUMPT (F.). — Descriptions of two new *Laelaps* species from South Africa with a key to the Ethiopian species of this genus. *S. Afr. J. Med. Sc.*, 15, 1950, 77-82.

(Institut d'Etudes centrafricaines,
Institut Pasteur de Brazzaville,
Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer)

Blanchard

A N N A L E S

DE
PARASITOLOGIE
HUMAINE ET COMPARÉE

EXTRAIT

QUELQUES LÆLAPS NOUVEAUX
(ACARINA ; LÆLAPTIDÆ)
DU MOYEN CONGO
(AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE)

Par Roger TAUFFLIEB

(Tome XXIX, N° 4, 1954)

MASSON & C^{ie}, EDITEURS
120, BOULEVARD ST-GERMAIN, PARIS

B 29036